

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/104
12 novembre 2001

(01-5692)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Déclaration de S.E. M. Bernard Anthony Weston
Directeur des relations commerciales et économiques internationales

Au nom du gouvernement et du peuple de la République de Trinité-et-Tobago, je souhaite remercier sincèrement le gouvernement et le peuple qatariens d'accueillir cette quatrième Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Ma délégation remercie également le gouvernement qatarien pour son accueil chaleureux, son hospitalité et la sécurité qu'il assure, qui ont permis de créer une atmosphère propice à la conduite de nos négociations.

La Trinité-et-Tobago est attachée aux principes et objectifs du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous estimons qu'un système de règles transparent et prévisible est essentiel pour favoriser la confiance et promouvoir des courants d'échanges et d'investissement accrus, surtout en cette période cruciale, caractérisée par un ralentissement de l'activité économique et le manque de confiance provoqué par la récente multiplication des actes terroristes.

Il est indéniable que les pays en développement n'ont pas été en mesure de profiter au maximum des gains potentiels en matière de commerce, et ce pour plusieurs raisons. Je veux parler du manque de ressources humaines, financières et institutionnelles, ainsi que des entraves au commerce comme la prolifération des obstacles tarifaires, non tarifaires et techniques, ainsi que la non-mise en œuvre des dispositions des Accords de l'OMC relatives au traitement spécial et différencié.

La Trinité-et-Tobago est un ardent défenseur des principes de la libéralisation des échanges et de la réforme du commerce. Nous reconnaissons, cependant, qu'il faut faire en sorte que le système commercial multilatéral et les travaux futurs de l'OMC favorisent la réalisation des objectifs en matière de développement des Membres en développement grâce au renforcement de leur capacité de production et de la compétitivité et à l'amélioration de l'accès aux marchés.

À cet égard, nous estimons que les questions de Singapour ne sont pas encore prêtes à être négociées et qu'elles devraient faire l'objet d'études et d'analyses plus poussées afin que l'on puisse déterminer leurs conséquences possibles pour les économies des pays en développement. En outre, la Trinité-et-Tobago juge préoccupant l'établissement possible d'un lien entre les nouvelles obligations liées à ces questions et le mécanisme de règlement des différends.

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui à Doha, et que nous parlons de la nécessité manifeste de lancer un nouveau cycle de négociations et de faire de celui-ci un cycle du "développement", nos discussions doivent être axées sur les préoccupations des pays en développement. Les mesures correctives futures et le programme de travail futur de l'Organisation doivent être conçus de façon à permettre aux pays en développement de participer constructivement et effectivement au système commercial multilatéral. La Trinité-et-Tobago estime qu'il faudrait revoir les Accords de l'OMC existants pour s'assurer qu'ils remplissent leurs objectifs.

Il doit être prioritaire pour l'Organisation de faire en sorte que le traitement spécial et différencié pour les pays en développement soit appliqué dans la pratique et rendu effectif et obligatoire. En tant que petit pays insulaire en développement, la Trinité-et-Tobago est convaincue que l'OMC doit reconnaître, comme le font d'autres instances internationales, les différences dans les niveaux de développement et de capacité qui existent entre ses Membres, y compris les Membres en développement. À cet égard, l'Organisation doit ménager une flexibilité dans l'application des règles et obligations, en ce qui concerne en particulier les Membres les moins avancés, petits et vulnérables. Nous accueillons avec satisfaction la proposition concernant un programme de travail de l'OMC pour les petites économies, destiné à faciliter la participation et l'intégration accrues de ces pays au système commercial multilatéral.

En tant que pays ACP Membre, la Trinité-et-Tobago partage les préoccupations des autres Membres ACP au sujet du retard déraisonnable et injustifiable dans l'octroi de la dérogation demandée pour l'Accord de partenariat ACP-CE, l'Accord de "Cotonou". Nous sommes fermement convaincus que cette question, qui a de sérieuses implications systémiques pour l'Organisation, doit être examinée et résolue pendant cette Conférence ministérielle.

Comme de nombreux Membres de l'OMC, qu'ils soient développés ou en développement, la Trinité-et-Tobago pense qu'un des résultats de cette Conférence ministérielle doit être une déclaration claire et ferme selon laquelle "rien dans l'Accord sur les ADPIC n'empêchera les gouvernements de prendre des mesures pour protéger la santé publique et la nutrition ainsi que d'assurer un accès aux médicaments à des prix abordables".

La Trinité-et-Tobago souhaite mentionner en particulier les procédures d'accèsion à l'OMC et l'établissement d'un groupe de travail de l'accèsion du Commonwealth des Bahamas, le seul pays membre de la CARICOM qui n'est pas encore Membre de l'OMC. La Trinité-et-Tobago exhorte les Membres de l'OMC à s'abstenir d'astreindre ce pays à des exigences excessives ou trop lourdes; il en va de même pour les pays les moins avancés qui souhaitent accéder à l'Organisation.

La Trinité-et-Tobago se félicite de l'accèsion de la République populaire de Chine, Membre fondateur du GATT, et accueille son retour avec satisfaction.

En conclusion, je tiens à réaffirmer que la Trinité-et-Tobago est favorable à une Organisation mondiale du commerce et à un système commercial multilatéral fondés sur des règles renforcés. Nous restons convaincus que seul un système fondé sur des règles renforcé, équitable, équilibré et juste, ayant le "développement" pour principal objectif, qui tienne compte des intérêts de tous ses pays Membres, et en particulier de ceux des Membres les moins avancés, les plus petits et les plus vulnérables, permettra de défendre les intérêts commerciaux du monde en développement.
